

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2023

LISTE ETABLIE PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE
DES DECISIONS DELEGUEES AU TITRE
DE L'ARTICLE R 123-21
(Code de l'Action Sociale et des familles)

Référence : délégations délibérées en Conseil d'Administration du 3 juillet 2020

Date de l'acte	Numéro d'ordre	Titre de la décision	Incidence financière
18/01//2023	N° 2023-03-1	Convention de formation pour Mmes DELATTRE CHAIGNE Guillemette, Multi-Accueil du MURIER et Mme Céline MASMONTET « accueillir la diversité : l'égalité filles garçons, un enjeu aujourd'hui » entre l'association « LE FURET PETITE ENFANCE » et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : Aucune contribution financière n'est demandée excepté les frais personnels (déplacement et repas)
30/01/2023	N° 2023-03-2	Convention réglant la collaboration entre M. Nicolas ROCHETTE , infirmier libéral – Service Soins à Domicile et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : Règlement honoraires correspondant aux actes effectués plus indemnités de déplacement
08/02/2023	N° 2023-03-3	Convention de formation pour Mmes DEBARRE Mélanie, DEMAZEAU Véronique et NEVERS Marielle, service Intervention Sociale et Accompagnement entre l' association « Addictions France » et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : Gratuit sauf les frais de déplacement et de repas des agents
09/02/2023	N° 2023-03-4	Convention de mise à disposition de moyens humains HAD – SSIAD entre le Centre Hospitalier de NIORT et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : La facturation des mises à disposition s'effectue, a minima, en fin de mois
14/02/2023	N° 2023-03-5	Convention de mise à disposition de la salle du CSC GRAND NORD pour le Réseau Fraternel entre le CSC GRAND NORD et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : gratuit
21/02/2023	N° 2023-03-6	Avenant N° 1 à la convention relative à la mise en œuvre d'actions d'insertion au profit des bénéficiaires du revenu de solidarité active au titre des années 2022-2023-2024 (modification des articles 2 et) entre le Département des Deux-Sèvres et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : Le département finance 3 ETP : 138 000€ (2023-2024) Le CCAS finance 2 ETP
21/02/2023	N° 2023-02-7	Espace Michelet convention d'occupation des locaux (SMAD et SSIAD) entre la Ville de Niort et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : 1 482,30€
22/02/2023	N° 2023-02-8	Contrat de cession de droits de représentation auprès des enfants de la Halte-Garderie « A PETITS PAS » entre l'association « CIRQUE EN SCENE » et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : 123€
6/03/2023	N° 2023-03-9	Convention d'occupation temporaire d'un logement pour la période du 1 ^{er} mars 2023 au 31 mai 2023 pour une famille.	.../...

8/03/2023	N° 2023-03-10	Avenant n°4 à la convention 2023-2023 – DAL/BLANCHISSERIE pour l'entretien des tenues entre le Centre Hospitalier de NIORT et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : La revalorisation du prix des articles traités en location-entretien à compter du 1 ^{er} avril 2023.
8/03/2023	N° 2023-03-11	Convention de formation «Ateliers de co-développement » pour les chefs de service et les cadres du CCAS et de la Direction de l'Education entre COHERENCES et le Centre Communal d'Action Sociale de NIORT.	Dépense : 5 500€
8/03/2023	N° 2023-03-12	Convention relative aux modalités de financement d'actions de tutorat et au remplacement des salariés partant en formation sur les thématiques de handicaps entre le Département des Deux-Sèvres et le Centre Communal d'Action sociale de NIORT.	Recette : 1 848€